

Aménagement du parc naturel du marais Isabelle

Activité de participation publique

Séance d'information et d'échanges

Date et heure

2 décembre 2024, 19 h

Lieu

En ligne

Nombre de personnes présentes : 40

Participation

Membres du conseil municipal

- **M^{me} Marie-Josée Asselin**, membre du comité exécutif responsable des dossiers liés à la protection de l'environnement
- **M. Jean-François Gosselin**, membre du comité exécutif responsable du plein air urbain
- **M^{me} Anne Corriveau**, conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy

Personnes-ressources

Personnes-ressources de la Ville

- **M^{me} Lyne Chartier**, conseillère en environnement, Service de la prévention et qualité du milieu
- **M. Jean Fillion**, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M^{me} Marie-Christine Hallé**, conseillère en loisirs, Service des loisirs, sports et de la vie communautaire
- **M. Michel Légaré**, directeur de division, Service de la prévention et qualité du milieu
- **M^{me} Éloïse Gaudreau**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
- **M^{me} Audrey-Anne Sauvé-Bouchard**, conseillère en communication, Service des relations citoyennes et des communications

Animation de la rencontre

- **M^{me} Alexandra Mauger**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Nombre de personnes participantes

- 40 citoyens étaient techniquement présents en ligne, cependant, environ seulement 18 d'entre eux ont participé aux échanges;
- 500 avis porte-à-porte distribués dans le secteur concerné;
- Invitations par courriel au conseil de quartier du Cap Rouge et à sa liste d'abonnés.

Mise en contexte

La Ville de Québec souhaite officialiser un réseau de sentiers pédestres informels par la création du parc naturel du marais Isabelle. Elle y propose un cadre d'aménagement en milieu naturel, comme on en retrouve dans d'autres secteurs de la Ville. Elle souhaite également sensibiliser les différents utilisateurs du site en lien à la présence de milieux naturels sensibles et l'incidence que plusieurs activités plein air peuvent avoir sur ces milieux.

Les citoyens sont invités à contribuer à la réflexion sur la mise en valeur du site et la protection de ces milieux naturels.

Le site du marais Isabelle est une propriété de la Ville, située dans le quartier de Cap-Rouge, à l'ouest du boulevard de la Chaudière et enclavée à l'est par le chemin de fer situé le long du boulevard du Versant-Nord.

La proposition de la création du parc naturel du marais Isabelle est en cohérence avec les objectifs et orientations du Plan régional des milieux humides et hydriques ainsi que du Plan directeur du plein air urbain.

Déroulement

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Mise en contexte du projet
3. Proposition d'aménagement
4. Atelier d'échanges en sous-groupe
5. Partage des faits saillants des sous-groupes en plénière
6. Mot de la fin

Résultats

Les participants, divisés en quatre sous-groupes, étaient invités à répondre à trois questions. L'activité a permis aux citoyens d'exprimer les bons coups et leurs recommandations pour l'aménagement du site, en plus d'amener des éléments de réflexion supplémentaires en vue des prochaines étapes.

Une synthèse des commentaires a été réalisée. Les résultats sont segmentés par question et incluent également des éléments de réflexion additionnels apportés par les participants.

Question 1 - Quels sont les éléments que vous appréciez de la proposition d'aménagement?

Les participants ont apprécié plusieurs aspects de la proposition d'aménagement, notamment :

- **Importance des milieux naturels** : la valorisation du marais, de l'érablière et du plateau a été soulignée, avec une suggestion d'installer des panneaux de sensibilisation pour informer les visiteurs.
- **Entretien du site** : la satisfaction quant à l'entretien du site par le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge a été exprimée.
- **Passerelles en bois** : l'ajout de passerelles en bois pour faciliter la circulation sans altérer le milieu naturel a été apprécié, surtout pour les milieux sensibles.
- **Aménagements minimalistes** : la préférence pour des aménagements minimalistes afin de préserver le caractère naturel du site a été exprimée.
- **Accessibilité** : l'importance d'étendre l'accès au parc naturel du marais Isabelle à un plus large public, bien que cela peut affecter les habitudes des résidents locaux.

Question 2 - Avez-vous des recommandations pour améliorer la proposition?

Les recommandations pour améliorer la proposition d'aménagement incluent :

- **Marquage des milieux naturels** : installer des panneaux de sensibilisation pour bien marquer les milieux naturels.
- **Mieux planifier les accès au site** : les avis étaient partagés sur les liens d'accès au site. Certains remettaient en question l'accès par le boulevard de la Chaudière pour éviter des nuisances sur le site, alors que d'autres étaient inquiets de préserver l'intimité des résidences situées le long du sentier d'accès. Il faut aussi éviter que les usagers se stationnent dans le secteur résidentiel, plutôt que dans le stationnement désigné.
- **Utilisation hivernale** : réfléchir à la préservation d'une partie du site pour l'utilisation hivernale, notamment pour les amateurs de raquettes. Voir à ne pas « damer » ces sentiers. Offrir la possibilité de pratiquer la trottinette des neiges.
- **Propriétaires de chiens** : certaines personnes demandent à la Ville d'évaluer la possibilité d'autoriser les chiens sans laisse, d'autres n'y seraient pas favorables.
- **Transport et mobilité** : réfléchir au stationnement pour éviter les problèmes de sécurité dans le quartier résidentiel adjacent. Prévoir des stationnements de vélo sécurisés.
- **Préférences de sentiers** : discussion sur les préférences entre sentiers naturels et sentiers en poussière de pierre, avec une préférence pour les sentiers naturels sans criblure de pierre, pour garder un sentiment d'être en nature.
- **Accessibilité universelle** : mention des défis de l'accessibilité universelle dans certaines zones en raison du terrain accidenté. Examiner les possibilités d'aménager des sentiers accessibles universellement.
- **Protection de la zone tampon** : préoccupations concernant la protection de la zone tampon pour permettre une végétalisation adéquate.
- **Collaboration citoyenne** : collaborer avec les citoyens pour la conception préliminaire des sentiers et organiser des visites guidées du site.
- **Consultation vs présentation** : inquiétude exprimée que la rencontre soit plus une présentation qu'une consultation, avec une clarification que c'était une séance d'information et d'échanges. Des citoyens suggéraient d'organiser une deuxième rencontre d'échanges avec un plan d'aménagement plus avancé, incluant le tracé des sentiers conservés, sur lequel les citoyens pourraient se prononcer.

Question 3 - La Ville souhaite mettre en place des mesures de sensibilisation à la protection des milieux naturels du site. Avez-vous des recommandations?

Les recommandations pour les mesures de sensibilisation incluent :

- **Vidéos pédagogiques** : utiliser des petites vidéos pour sensibiliser et faire connaître le projet.
- **Éducation à la conservation** : utiliser le site pour éduquer les visiteurs sur l'importance de la conservation des milieux naturels.
- **Simplicité des mesures** : garder les mesures de sensibilisation simples avec des panneaux explicatifs, avec des codes QR, et ne pas nécessairement prévoir des activités de sensibilisation. Laisser la nature parler d'elle-même.
- **Espèces sensibles** : certaines espèces ayant un statut de conservation se retrouvent sur le terrain et les lots voisins. Il faut voir à ce que les aménagements évitent ces habitats sensibles.

Éléments de réflexion additionnels

Activités de plein air :

1. **Sentiers de vélo de montagne** : discussion sur l'impact plus léger des sentiers de vélo de montagne, par rapport à d'autres activités, et la frustration quant à la destruction des sentiers existants. Une citoyenne a demandé que les ponts/ponceaux construits bénévolement par les citoyens soient remis en place.

Environnement :

1. **Connectivité écologique** : prévoir des connexions avec les milieux naturels adjacents et le site du parc naturel du marais Isabelle pour assurer une continuité écologique et faciliter la perméabilité des déplacements tant pour des usagers que pour la faune dans ces corridors naturels :

Proposition de relier le parc Noirefontaine avec le parc naturel du marais Isabelle par un sentier suivant le tracé de la voie ferrée, ce qui améliorerait l'aménagement.

2. **Problèmes de déchets** : mention de zones utilisées pour déposer des déchets, notamment près des pylônes électriques, ainsi que la nécessité de restreindre l'accès à ces zones et de les nettoyer.
3. **Feux et nuisances** : problèmes de citoyens se réunissant pour allumer des feux, laissant des canettes et des bouteilles ainsi que la suggestion de restreindre l'accès pour éviter ces nuisances.
4. **Gestion des espèces sensibles** : question sur les plantes à statut vulnérable et la réponse indiquant que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes est priorisée. Des inventaires seront requis pour améliorer les connaissances et éviter les zones sensibles. Des travaux de restauration pourraient être nécessaires dans certains secteurs.
5. **Gestion de l'eau** : le marais Isabelle est alimenté par les eaux de ruissellement du secteur Sainte-Foy. Il faut s'assurer que l'implantation du projet de tramway ou de tout autre aménagement assure l'alimentation en eau vers le marais.

6. **Impact du développement futur** : préoccupations concernant l'incidence du développement futur sur le marais Isabelle et la nécessité de protéger les milieux naturels environnants.
7. **Conservation des milieux naturels** : importance des milieux humides mis en compensation pour les pertes à proximité. Voir à consolider le parc naturel du marais Isabelle avec la conservation ou la restauration d'autres milieux naturels du secteur, pour préserver la biodiversité, la connectivité écologique et le paysage naturel.
8. **Travaux de démantèlement** : préoccupations concernant les travaux de démantèlement des pistes de vélo de montagne et des piles de branches laissées sur place.
9. **Restauration des milieux naturels** : végétalisation des boisés dégarnis pour assurer un couvert végétal. Restauration du marais Isabelle.

Planification du territoire :

1. **Éclairage des sentiers** : question sur l'éclairage des sentiers, avec une réponse indiquant que ce n'était pas prévu pour l'instant.
2. **Transport et mobilité active** : prévoir des liens de mobilité active plus sécuritaires pour accéder au site.
3. **Lien avec le tramway** : question sur les aménagements pour faire le lien avec la future station de tramway, avec une réponse indiquant que cela n'avait pas encore été envisagé.

Réalisation du rapport

Date

Le 9 décembre 2024

Réalisé par

M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des communications